

COMMENTAIRE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE FRANÇAIS

ÉPREUVE A OPTION : ÉCRIT

**Aude Déruelle, Nathalie Froloff,
Bruno Méniel, Aude Préta-de Beaufort**

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures

Texte : Extrait de la lettre du 14 juillet 1680 de Madame de Sévigné, *Lettres choisies*, éd. R. Duchêne, Gallimard, Folio classique, p. 191-192.

406 candidats étaient inscrits à l'épreuve d'option. 394 candidats ont effectivement composé. Les notes s'échelonnent de 0 à 20. La moyenne est de 9,87 (9,86 en 2012 ; 10,01 en 2011, 8,86 en 2010). 207 copies ont obtenu une note entre 1 et 9, dont 30 entre 1 et 5. 187 copies ont été notées entre 10 et 20. 2 copies atteignent 20.

Le texte proposé cette année ne présentait pas les mêmes difficultés que celui de l'an dernier. Il fallait, pour bien le comprendre, avoir lu en profondeur les *Lettres choisies* de Madame de Sévigné, s'être familiarisé avec la tournure d'esprit et le style de l'auteur, et ne pas ignorer totalement les caractéristiques de la langue du XVII^e siècle. Si une approche savante du texte se révélait nécessaire, il ne fallait pas croire que des développements tout faits sur l'amour maternel ou la pensée religieuse de Mme de Sévigné pouvaient tenir lieu d'analyse. Le souvenir des cours de l'année et des lectures critiques doit rester à l'arrière-plan de la réflexion.

L'exercice du commentaire composé, par sa complexité, fait appel à des qualités assez diverses : les candidats doivent être à la fois sensibles à toutes les singularités du texte et capables d'échafauder un raisonnement qui permette de les relier entre elles et de construire une interprétation d'ensemble.

Pour ne pas répéter ce qui a été dit dans les rapports précédents, auxquels nous invitons les candidats à se référer, nous énoncerons un certain nombre de principes de préparation. Les futurs candidats doivent d'abord se pénétrer de l'idée que c'est la confrontation personnelle avec les textes au programme qui décidera de leur succès : par le commerce intime qu'ils instaurent avec de grands auteurs, par la familiarité qu'ils développent avec leur langue et leur rapport au monde, il se rendent aptes à comprendre leurs allusions et leurs sous-entendus, à sourire de ce qui les égayait et à prendre au sérieux ce qui mérite de l'être, à percevoir l'élégance de l'expression et la délicatesse des sentiments. Tout au long de l'année de préparation, la lecture solitaire des œuvres au programme doit donc s'accompagner d'une réflexion sur l'histoire des mots, sur les valeurs morales, les opinions philosophiques, les attitudes religieuses qui sous-tendent les écrits du passé. Certains vocables, certaines locutions sont parvenus jusqu'à nous sans que leur sens n'évolue ; encore faut-il en vérifier l'acception : des contresens ont été commis sur l'expression « solution de continuité ». D'autres termes ont changé d'acception au cours du temps. Il est donc nécessaire de recourir aux dictionnaires, et en particulier à ceux de l'époque étudiée – dont certains sont aisément accessibles sur le site Lexilogos. Par exemple, des contresens ont été commis sur le texte de Mme de Sévigné en raison d'une mauvaise compréhension du terme d'« amitié ». Nombre de candidats, trompés par la précellence aujourd'hui accordée à l'amour, ont oublié que l'amitié

a jadis été placée au-dessus par certains, parce qu'elle était plus constante, plus conforme à la raison, plus spirituelle. La connaissance des tragédies de Corneille ou un simple coup d'œil à la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), disponible en ligne, leur auraient en outre indiqué que le mot d'« amitié » avait au XVII^e siècle un sens plus fort qu'aujourd'hui et en particulier qu'« il se dit de la personne qu'on aime d'amour ». Les futurs candidats doivent aussi acquérir des rudiments de grammaire historique, ce qui leur éviterait de prendre pour des choix stylistiques ce qui relève de la norme. Il est courant dans la langue classique, par exemple, que le pronom personnel renvoie non au sujet de la proposition précédente, mais à l'idée ou à la personne que l'énonciateur a présente à l'esprit. En même temps que le futur candidat se consacre à la lecture personnelle des œuvres, il doit colmater les brèches de sa culture littéraire : pourtant rompu aux exercices spirituels les plus sévères du stoïcisme hellénistique, le jury a dû faire les plus grands efforts pour ne pas s'apitoyer devant ceux qui ont pris l'alexandrin du *Cid* pour une « citation de La Fontaine » ou un « vers de Racine », ou qui, plus prudents mais non moins fautifs, renonçant à ce qui s'apparentait pour eux à un jeu de hasard, se sont résignés à simplement parler de « locution figée » ou de « maxime ». Le futur candidat doit aussi s'employer à réfléchir sur les grandes catégories de la critique littéraire, qu'elles concernent les mouvements ou les genres : certains candidats ont su tirer profit de considérations sur le badinage, la préciosité, le classicisme, le genre épistolaire, l'esthétique mondaine. Il est aussi indispensable de reconstituer l'univers spirituel de l'écrivain : dans le cas de Mme de Sévigné, était-ce trop exiger des candidats que de leur demander de savoir ce que sont la grâce, la providence, le jansénisme ?

Une lecture approfondie des œuvres au programme facilite grandement le travail du candidat pendant l'épreuve. Encore faut-il savoir tirer profit des informations fournies par les examinateurs. Certains n'ont pas lu la note de bas de page et ont assimilé la bassette à une prostituée. La date de la lettre permettait de situer le moment de l'énonciation dans l'évolution spirituelle de Mme de Sévigné. Il convient aussi d'être attentif à la présentation du texte, et d'abord à sa typographie : combien ont vu qu'il n'y avait que trois alinéas, puisque le vers cité ne clôt pas le premier paragraphe ? Combien ont relevé l'emploi des italiques pour « nos frères » ?

Ensuite il est nécessaire de dissiper les ombres du texte, en s'arrêtant sur les passages obscurs, en décryptant les références au contexte historique, religieux, culturel. Tandis qu'il mène ce travail d'élucidation, le candidat doit s'engager dans l'interprétation en considérant simultanément le fond et la forme du texte, soit qu'il analyse les impressions que la lecture fait naître en lui et qu'il se demande de quels choix stylistiques de l'auteur elles résultent, soit qu'il identifie les particularités formelles du texte et s'interroge sur les effets qu'elles produisent. Il ne sert à rien de remarquer la présence d'un rythme ou d'une image si l'on ne parvient pas à leur donner une signification. En aucun cas l'étude stylistique ne peut devenir autonome : une partie entièrement consacrée, par exemple, à « la virtuosité de Mme de Sévigné » est difficilement acceptable. À l'inverse, un développement qui ne porterait que sur la teneur du texte inclinerait inévitablement à la paraphrase. Il faut donc que les candidats manifestent leur aptitude à faire contribuer l'examen de l'expression et des structures à l'élaboration du sens. Tout élément d'interprétation devrait être justifié par une analyse stylistique, qui ne se contentât pas de nommer des phénomènes, mais qui en relevât les marques : il ne suffit pas de parler ici de « focalisation », ailleurs d'« ironie », il convient d'identifier avec précision les mots qui garantissent ces effets et en décrire l'emploi.

Les observations stylistiques et sémantiques doivent s'agencer selon une disposition qui bâtit une explication globale du passage étudié. Les plans passe-partout sont à proscrire, par exemple ceux qui seraient applicables à toutes les textes de Mme de Sévigné : à quoi bon démontrer que nous avons bien sous les yeux une lettre, que l'épistolière a l'art de raconter les

histoires, qu'elle aime sa fille ? Un tel plan, qui pourrait être préfabriqué, ne saisit pas les particularités du texte, les tensions qui font sa richesse. De plus, les différentes parties du développement ne doivent pas être indépendantes : la problématique ou le projet de lecture formulés dans l'introduction doivent assurer l'unité d'une démarche qui fait converger les axes de lecture vers une interprétation d'ensemble. Un plan n'est pas seulement une organisation, c'est une logique, mieux encore une dynamique : les candidats devraient se montrer soucieux d'élaborer un discours, c'est-à-dire un itinéraire de pensée continu, dont les inflexions soient marquées par des articulations argumentées.

Le jury regrette que si peu de copies se signalent par leur style fluide et clair, ou même adapté au propos. Sur un point au moins, il a été rassuré : le français n'est pas une langue morte. Les correcteurs n'ont pu que s'émerveiller devant la créativité verbale des candidats, en découvrant que le sociolecte des khâgneux s'était enrichi cette année des vocables « reclure », « hyperboliser », « excessivité », « irrésolvable », et que tout lecteur de Mme de Sévigné devrait prêter attention aux « rallonges hyperbatiques » qui affectent sa syntaxe. Faut-il rappeler que la rédaction d'une copie de concours suppose un emploi rigoureux du vocabulaire courant comme du lexique spécialisé ? « Mettre à jour » n'est pas « mettre au jour » ; « mettre en exergue » n'est pas « mettre en avant » ; « distancé » n'est pas « distancié » ; « temporel » n'est pas « temporaire » ; « personnaliser » n'est pas « personnifier » ; « recouvrir » n'est pas « recouvrer » ; une « brouille » n'est pas un « brouillage » ; on dit « une épistolière » mais on parle de « l'art épistolaire » ; les convictions religieuses de Mme de Sévigné ne sont pas des « croyances » ; « la Chrétienté » n'est pas « le christianisme ». Quant au glossaire de la grammaire, de la rhétorique, de la narratologie, il est inutile d'y recourir si ce n'est avec le constant souci de la pertinence la plus stricte. Les flottements dans l'emploi des termes techniques révèlent souvent que les notions ne sont pas assimilées : un démonstratif n'est pas toujours un déictique ; toute phrase longue n'est pas une période ; un récit n'est pas nécessairement une fiction.

Les candidats doivent absolument garder le dernier quart d'heure pour relire avec soin leur copie et en éliminer les fautes d'orthographe et de syntaxe, les négligences, les trivialités, les répétitions.

Les meilleurs candidats sont ceux qui ont envisagé le texte dans sa totalité et ne se sont pas laissé déconcerter par son apparente hétérogénéité. Postulant au contraire sa cohérence, non pas évidemment comme un donné, mais comme une hypothèse heuristique et comme l'horizon de l'interprétation, ils ont inventé un parcours de lecture qui rendait compte de ses traits saillants, sans négliger aucune de ses parties et sans contredire ce que les *Lettres* laissent deviner par ailleurs de la vie affective ou spirituelle de Mme de Sévigné. Ils n'ont pas estompé sa complexité, qui tient à l'alliance de l'esprit et de la gravité, de l'enjouement et de l'inquiétude. Lorsqu'en plus, ils ont su s'exprimer avec sobriété, concision, limpidité, finesse, et que la souplesse dialectique est allée de pair avec le sens de la nuance et la justesse du ton, le jury n'a pas hésité à récompenser leurs efforts.